

KABORE Mahamoudou

Démographe, Institut national de la statistique et de la démographie

INTRODUCTION

En Afrique, la famille demeure le socle de la société depuis des siècles. Dans le passé elle se structurait autour d'un chef de famille qui est le centre des décisions importantes. En général ce dernier était un patriarce. Il monopolisait les ressources et détenait le pouvoir de décision au sein de la famille. Les autres membres de la famille notamment ceux qui ont eu à se marier, demeuraient le plus souvent dans la concession familiale du patriarce où ils continuaient de contribuer à la production et à la mobilisation de ressources communes. Pour des raisons économiques, certains demeuraient au domicile parental. Comme conséquence on avait des familles qui pouvaient regrouper à la fois plusieurs générations (quatre, cinq et plus) dans lesquelles se mêlent plusieurs individus apparentés ou non, ayant des liens de sang ou non les uns envers les autres. Par exemple, les grands-parents participaient à l'éducation de leurs petits-enfants.

Le Burkina Faso est un pays qui a connu et continue de connaître ce mode de fonctionnement de la société. Effectivement les familles au Burkina Faso se caractérisent également par la cohabitation de plusieurs générations composées de grands parents, de parents, d'enfants et ou de petits enfants. Cependant de nos jours l'ouverture de la culture burkinabé à d'autres cultures et la modernisation de la société a quelque peu effrité la structure des familles. On constate qu'il y a davantage de familles nucléaires et monoparentales au Burkina Faso avec un nombre plus limité de générations. L'urbanisation galopante et les crises économiques ont entraîné une recomposition des ménages. Il y a donc lieu de s'interroger sur la tendance de cohabitation urbaine des générations dans ce pays. Avec la modernisation de la société actuelle, les systèmes de valeurs communautaires cèdent progressivement le terrain à des normes et comportements plus individualistes. Analysant les sociétés urbaines d'Afrique de l'Ouest, A. Marie¹ (cité par Vimard, 1997a) a posé récemment l'hypothèse d'un passage dans les années 1990, d'une famille élémentaire élargie, qui avait marqué la décennie quatre-vingt, à une famille conjugale restreinte.

On assiste de plus en plus à la rareté de ménages regroupant plusieurs générations (grands-parents, parents, enfants, petits-enfants) notamment en ville. De par le passé, les enfants demeuraient généralement longtemps sous le toit familial de la naissance jusqu'à leur affranchissement de la tutelle de leurs parents notamment en cas de mariage. De nos jours cette période est réduite du fait de la mobilité précoce des jeunes générations due à la

scolarisation (les collèges et lycées ne se trouvant que dans les chefs-lieux de communes) et à la recherche de bien-être économique (phénomène de l'orpaillage notamment). Cependant de nombreux enfants accueillent toujours dans leurs foyers leurs parents durant leurs vieux jours pour souvent des raisons économiques ou sanitaires. De plus avec l'augmentation de l'espérance de vie les petits enfants ont désormais plus de chance de connaître leurs grands-parents et de cohabiter avec eux.

L'objectif de cette communication est de décrire dans le temps la coexistence des générations depuis 1996 au Burkina Faso. Comment évolue cette coexistence par milieu de résidence ? Et quels sont les facteurs qui pourraient expliquer la coexistence de certaines générations ?

METHODOLOGIE ET DONNEES

Données

Pour atteindre cet objectif, Nous allons utiliser les données des recensements généraux de la population de 1996 et 2006. Les questionnaires prévoient, pour chacun des membres du ménage, l'enregistrement du lien de parenté avec le chef de ménage. Les différentes générations ont donc été reconstituées, à travers la variable relative aux liens de parenté des membres du ménage avec le chef de ménage. Au départ nous avons souhaité utiliser également les données du recensement général de la population de 1985 pour avoir une plus grande période pour la comparaison. Malheureusement, la variable lien de parenté ne figure pas dans la base de données.

Méthode d'analyse

Le lien de parenté est utilisé pour déterminer l'appartenance à une génération. Le chef de ménage sera considéré comme le lien « référant » du ménage pour identifier les générations. Ainsi trois principales générations ont été constituées : Celle des parents, des enfants et des grand-parents. Les différentes modalités de cette variable sont les suivantes :

Tableau 1 : Répartition des liens de parenté par génération

Génération	Lien de parenté	
	1996	2006
Enfant	Fils/Fille, Neveux/Nièce	Fils/Fille, Neveux/Nièce, Petit fils/fille
Parent	Chef de ménage, Epouse, Cousin(e), Frère/Sœur	Chef de ménage, Epouse, Cousin(e), Frère/Sœur
Grand-parent	Père/Mère	Père/Mère, Oncle/Tante

En 2006, le lien de parenté « Petit fils/fille » a été introduite. Il est possible à trois générations de cohabiter. La cohabitation de 4 générations n'est pas impossible, mais suffisamment rare pour que nous ne la prenions pas en considération ici. La variable dépendante qui traduit la cohabitation des générations sera constituée de 3 modalités : une génération, deux générations et trois générations.

Il a été procédé à la fois à une analyse descriptive et une analyse explicative. L'analyse descriptive a consisté à une présentation descriptive de la coexistence des générations en 2006 et à l'observation de l'évolution de cette coexistence de 1996 à 2006 par milieu de résidence et d'autres caractéristiques du ménage ou du chef de ménage. Il s'est agi de présenter aussi comment évolue dans le temps le nombre de générations dans les ménages. Ensuite l'analyse explicative s'est faite à travers des régressions logistiques, qui ont permis d'identifier les facteurs explicatifs de la présence dans les ménages de trois générations en 2006.

PRINCIPAUX RESULTATS

Situation en 2006

Les ménages burkinabés sont majoritairement constitués de deux générations (75,3 %). Les ménages composés de trois générations sont les moins nombreuses, soit 7,2 %. En milieu rural comme en milieu urbain on observe la même la même tendance avec une prédominance en campagne pour les ménages à deux générations. Concernant les ménages monogénérationnel la prédominance est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural probablement à cause de la migration des jeunes pour l'emploi ou la scolarisation.

Dans les ménages dirigés par les femmes, 10,6 % sont constitués de trois générations contre 6,8 % chez les ménages dirigés par un homme. La tendance observée au niveau national n'est pas la même chez les chefs de ménage qui ont une nationalité non africaine. En effet 61,2 % des ménages dirigés par ces chefs de ménage sont des ménages monogénérationnels. La proportion est de 46 % chez les chefs de ménage de nationalité africaine (Burkina exclus) et 51 % des ménages sont constitués de deux générations.

Chez les chefs de ménages de moins de 18 ans la proportion de générations baisse avec l'augmentation du nombre de génération, ce qui est contraire à la tendance nationale. En effet, on passe de 73,5 % de ménages monogénérationnels à 0,4 % de ménages de trois générations. C'est chez les chefs de ménage de 60 ans ou plus qu'on constate la proportion la plus élevée de ménage à trois générations, soit 21,1 %. Dans les ménages dirigés par des chefs de ménages âgés de 35 à 59 ans, la proportion de ménage à deux générations est de 84,6 %.

Lorsqu'on considère le niveau d'instruction du chef de ménage, les tendances évoluent différemment selon le nombre de générations dans le ménage. Si la proportion de ménage à une génération augmente avec le niveau d'instruction, celle de ménage à deux générations et trois générations décroît avec le niveau d'instruction. En effet la proportion de ménages monogénérationnels passe de 14,9 % chez les chefs de ménage sans instruction scolaire à

41,2 % chez ceux qui ont atteint le niveau supérieur. Par contre la proportion de ménage à deux générations (respectivement trois générations) passe de 78,4 % (respectivement 6,5 %) chez les chefs de ménage sans instruction scolaire à 55,5 % (respectivement 3,3 %) chez ceux qui ont atteint le niveau supérieur.

Tableau 1 : Proportion de générations (%) selon certaines caractéristiques du chef de ménage

Variables	Une génération	Deux générations	Trois générations
Milieu de résidence			
Urbain	25,4	66,9	7,5
Rural	14,3	78,4	7,1
Sexe			
Masculin	16,8	76,2	6,8
Féminin	20,9	68,3	10,6
Nationalité			
Burkina	17,1	75,5	7,2
Afrique	46,0	51,0	2,9
Hors Afrique	61,2	37,5	1,3
Alphabétisation			
Oui	29,2	65,9	4,8
Non	19,2	74,9	5,7
Groupe d'âge			
Enfant	73,5	26,1	0,4
Jeune	29,4	69,4	1,2
Adulte	7,6	84,6	7,6
Personne âgée	15,6	62,9	21,1
Niveau d'instruction			
Aucun	14,9	78,4	6,5
Primaire	20,2	73,8	5,8
Secondaire	36,5	59,4	4,0
Supérieur	41,2	55,5	3,3
Statut d'occupation			
Occupé	16,0	77,3	6,5
Chômeur	36,5	58,7	4,6
Inactif	28,4	56,7	14,5
Rentier	19,4	65,4	14,8
Etat matrimonial			
Célibataire	81,7	17,1	1,2
Marié	11,5	81,2	7,1
Séparé	24,0	60,9	14,8
Union libre	27,7	69,7	2,5
Taille du ménage			
1 à 3 personnes	52,6	46,8	0,6
4 à 6 personnes	4,2	90,3	5,5
7 personnes et plus	1,1	84,1	14,4
Ensemble	17,3	75,3	7,2

Les chefs de ménage qui sont au chômage ont la proportion la plus élevée de ménage à une génération (36,5 %), qui est de plus normale vu la modicité des ressources. Chez les chefs de ménages occupés, les ménages à deux générations s'élèvent à 77,3 % et particulièrement chez les rentiers et les inactifs, on constate des proportions assez élevées de ménages à trois générations, soit respectivement 14,5 % et 14,8 %.

Comme il fallait s'y attendre, on rencontre 81,7 % de ménages monogénérationnels chez les chefs de ménage célibataires et 14,8 % de ménages à deux générations chez les chefs de ménage séparés (veufs et divorcés). Chez les chefs de ménage mariés, 11,5 % des ménages sont constitués de couple sans enfant ou ne vivant pas avec leurs enfants.

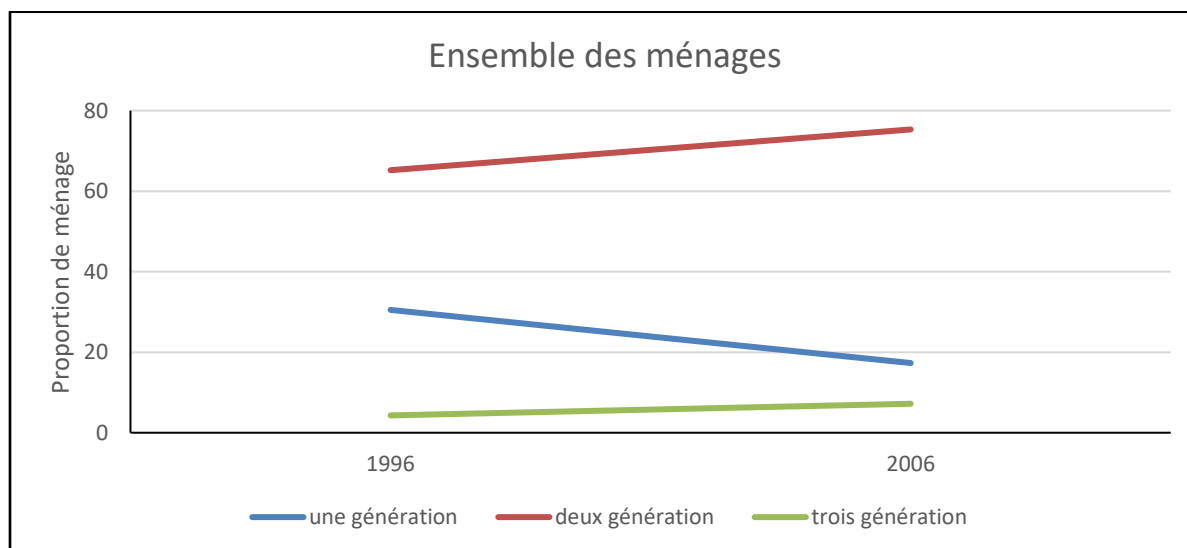
Les ménages à trois générations sont plus représentés dans les ménages de grande taille, soit 14,4 %. Nous constatons également que la proportion des ménages monogénérationnels baisse quand la taille du ménage augmente alors que la proportion des ménages où cohabitent trois générations croît au même moment.

Nous retenons qu'en 2006 quelque soit les caractéristiques du ménage, les ménages à deux générations sont nettement les plus nombreuses, suivis des ménages constitués d'une seule génération et enfin les ménages à trois générations.

Evolution de la coexistence de 1996 à 2006

L'évolution de la coexistence de générations dans les ménages burkinabé diffère selon le nombre de génération. Tout d'abord la part des ménages monogénérationnels baissé de 1996 à 2006 passant de 30,5 % à 17,3 %. Par contre celle des autres types de ménage a évolué positivement avec une progression plus rapide au niveau des ménages à trois générations. Cela permet de dire qu'en dix ans le nombre de générations dans les ménages a augmenté. Cette situation est similaire quelque soit le milieu de résidence et selon certaines caractéristiques du chef de ménage.

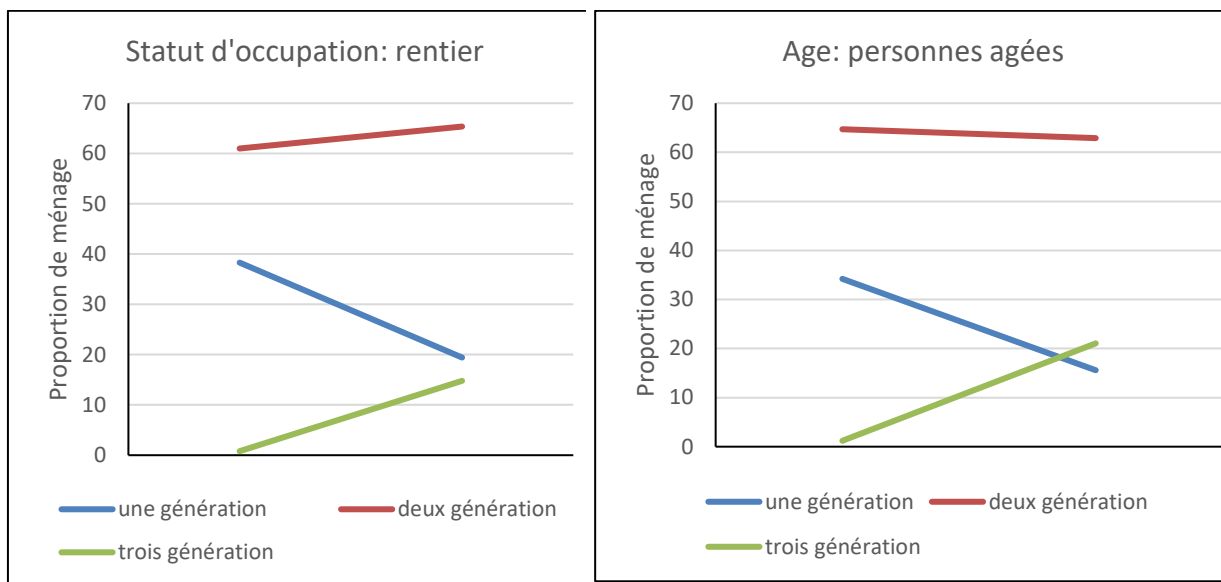
Graphique 1 : Evolution du nombre de générations par ménage de 1996 à 2006



On observe des évolutions plus rapides au niveau du sexe et de l'âge du chef de ménage. Chez les femmes chef de ménage la proportion de ménages à trois générations est passée de 1 % en 1996 à 10,6 % en 2006 et chez les chefs de ménage âgés (60 ans ou plus) de 1,2

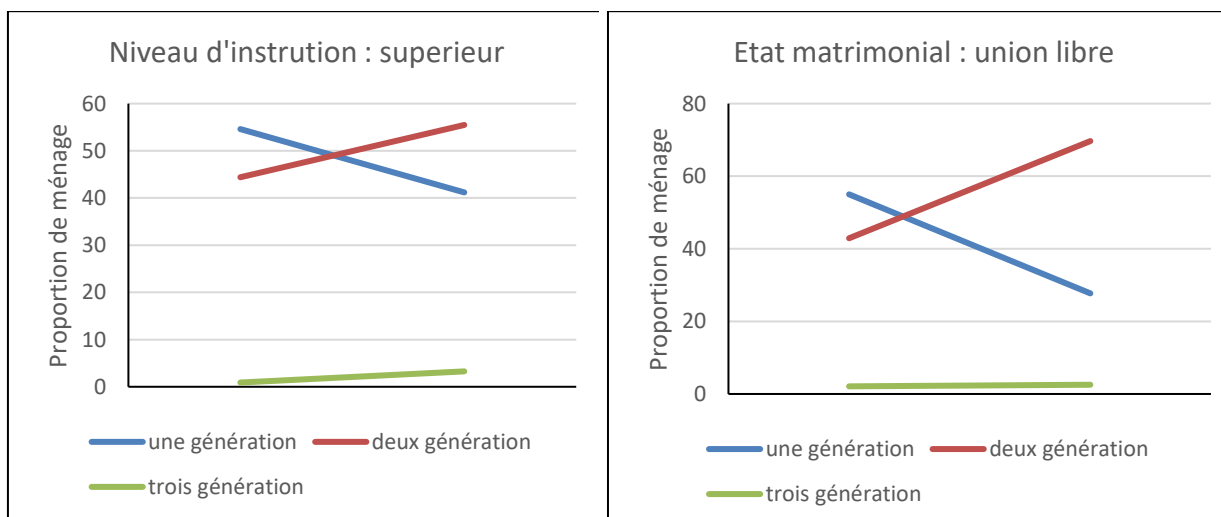
% à 21,1 %. Cette évolution est également rapide chez les inactifs (1,1 % à 14,5 %), les rentiers (0,8 % à 14,8 %), les veufs et les divorcés (1,3 % à 14,8 %). Cependant dans les ménages dirigés par les enfants (moins de 18 ans) et les jeunes (18 à 34 ans), il y a une baisse de la part des ménages à trois générations : 1 % à 0,4 % chez les enfant et 4 % à 1,2 % chez les jeunes. Il en est de même chez les célibataires et dans les ménages de moins de 7 personnes.

Graphique 2 : Evolution du nombre de générations de 1996 à 2006 selon l'occupation et l'âge



Soulignons également que bien de façon générale la proportion de ménage à une génération baisse et celle à deux générations augmente, et que la deuxième quantité demeure plus élevée que la première, on constate le contraire selon certaines caractéristiques. Dans les ménages dirigés par des personnes de niveau d'instruction secondaire ou supérieur, la proportion de ménage d'une génération est plus élevée que la proportion de ménage à deux ménages en 1996 alors qu'en 2006 on observe le contraire. C'est le cas aussi chez les chômeurs et les chefs de ménage de nationalité africaine (hors Burkina).

Graphique 3 : Evolution du nombre de générations de 1996 à 2006 selon le niveau d'instruction et l'état matrimonial



En définitive de 1996 à 2006 la part des ménages à une génération a baissé au profit des ménages à deux générations et plus particulièrement à ceux de trois générations.

Analyse explicative

La régression logistique a pour but de confirmer ou infirmer les différences constatées lors des croisements de variables effectués dans la section précédente. L'ensemble des variables retenus détermine la présence de trois générations dans un ménage. Comme il fallait s'y attendre, on a 42 % plus de chance de croiser un ménage à trois générations en milieu urbain qu'en milieu rural. La probabilité de trouver un ménage constitué de trois générations est 1,10 fois plus élevée chez les chefs de ménage de sexe féminin que chez ceux de sexe masculin notamment lorsqu'on tient compte des caractéristiques sociodémographiques.

Tableau 2 : régression sur la variable dépendante

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)
Milieu de résidence				
Urbain	1,0	1,0	1,0	1,0
Rural	0,79***	0,77***	0,65***	0,70***
Sexe chef de ménage				
Masculin		1,0	1,0	1,0
Féminin		0,74***	1,08***	1,10***
Nationalité				
Burkina		1,0	1,0	1,0
Afrique		0,23***	0,30***	0,29***
Hors Afrique		0,01 ns	0,01 ns	0,01 ns
Groupe d'âge		1,26***	0,97***	0,98**
Etat matrimonial				
Célibataire			1,16***	1,10***
Marié			1,0	1,0
Séparé			1,31***	1,34***
Union libre			1,30***	1,14***
Taille du ménage			5,15***	5,19***
Niveau d'instruction				0,97***
Statut d'occupation				
Occupé				1,0
Chômeur				1,14***
Inactif				0,94***
Rentier				0,43***
Alphabétisation				
Oui				1,04*

Non				1,0
R ²				

(***) Significatif à 1 % ; (**) significatif à 5 % ; ns= non significatif à 5 %

Contrairement à ce qui a été constaté dans la section précédente, la probabilité d'avoir un ménage à trois générations diminuait quand l'âge du chef de ménage augmente. Cela peut s'expliquer par la situation matrimoniale et le niveau 'instruction du chef de ménage en ce moment. Tout naturel la taille du ménage est un facteur très déterminant dans la cohabitation des grands nombres de générations. Plus la taille du ménage est importante, plus la probabilité d'y rencontrer trois générations est très élevée.

Concernant l'état matrimonial, notons que les ménages constitués de trois générations se croisent moins chez les chefs de ménages mariés que chez les célibataires, les veufs, les divorcés et ceux qui vivent en union. Et lorsque le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, la probabilité de croiser un ménage avec plusieurs génération baisse. L'activité économique également détermine la présence de plusieurs générations dans le ménage. Les chefs de ménages occupés ont plus de chance de posséder dans leur ménage trois générations que les chefs de ménage inactifs et les rentiers. Par contre chez les chefs de ménage chômeurs ont 1,1 fois plus de chance d'avoir des ménages constitués de trois générations que les chefs de ménage occupés.

CONCLUSION

Cette communication à permis de confirmer que de 1996 à 2006 la configuration de la cohabitation des générations dans les ménages est entrain de changer. Les ménages à une génération ont tendance à disparaître au profit des ménages à deux générations et plus rapidement à ceux de trois générations. Cependant les ménages constitués de deux générations demeurent les plus nombreuses, suivis des ménages d'une seule génération et enfin des ménages à trois générations.

Cette cohabitation de générations dépend de plusieurs facteurs notamment les caractéristique sociodémographiques et économiques du chef de ménage mais également de certaines caractéristiques du ménage comme la taille et la localisation.

BIBLIOGRAPHIE

Boserup (E.), 1985, *Economic and Demographic Interrelations in Sub-Saharan Africa*, in *Population and Development Review*, 11, 3, pp. 383-397.

Patrice Vimard, 1997, *Modernisation, crise et transformation familiale en Afrique subsaharienne*, pp 143-159

Georges Balandier, 1956, *Déséquilibres socioculturels et modernisation des «pays sous-développés»*, in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 20, Paris, Les Presses universitaires de France, pp. 30-44.

Banza Baya et Danièle Laliberté, 2003, *Crises des solidarités ou solidarités dans la crise ? Une lecture à partir de l'analyse de l'évolution de la structure des ménages entre 1993 et 2003 à Ouagadougou, Burkina Faso*, in *Etude de la Population Africaine* Vol. 23 N°2, 15p.

Burnay Nathalie., 2010, *La cohabitation intergénérationnelle en entreprise : des stéréotypes prégnants à l'égard des seniors*, in *XVIe Colloque international de l'AIDELF*, 21-24 juin 2010